



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **10 juillet 2014**

Délibération n° 2014-0183

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon

objet : Tunnel sous la Croix-Rousse - Expérimentation d'une surface dépolluante à base de ciment dans une usine de ventilation - Autorisation de signer une convention

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 27 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mardi 15 juillet 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, M. Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Berra (pouvoir à M. Fenech), M. Blache (pouvoir à M. Havard), Mme Burillon (pouvoir à Mme Servien), M. Compan (pouvoir à M. Quiniou), Mme Ghemri (pouvoir à M. Genin), M. Gillet, Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliout), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Crimier), M. Pouzol (pouvoir à M. Gouverneyre), Mme Reynard (pouvoir à Mme Crespy), M. Uhrlrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : MM. Boudot, Casola.

Conseil de communauté du 10 juillet 2014**Délibération n° 2014-0183**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Tunnel sous la Croix-Rousse - Expérimentation d'une surface dépolluante à base de ciment dans une usine de ventilation - Autorisation de signer une convention**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation lourde du tunnel sous la Croix-Rousse. Réceptionné le 30 novembre 2013, ce grand projet a permis de mettre aux normes cet ouvrage en créant, notamment, une galerie de sécurité dédiée aux modes doux.

Lafarge, fabricant de ciment et de béton, a développé des bétons et des mortiers possédant des propriétés dépolluantes. Ces nouveaux matériaux de construction ont la capacité de minéraliser des gaz nocifs, en particulier les oxydes d'azote (NOx) en sels de calcium à la toxicité beaucoup plus faible, évitant ainsi leur rejet dans l'atmosphère.

Afin de prouver l'efficacité de cette technologie en conditions réelles, Lafarge souhaite effectuer des essais dans des infrastructures routières de type tunnel. L'objectif de ces essais étant de fournir des données scientifiques objectives démontrant la réduction des concentrations en NOx du fait de l'action bénéfique des bétons et mortiers dépolluants.

Pour qu'un tel essai sur le terrain puisse avoir lieu, il apparaît intéressant d'utiliser une usine de ventilation du tunnel sous la Croix-Rousse en le mettant à disposition du centre de recherche de LAFARGE.

Ainsi, il est proposé au Conseil d'approuver la convention d'expérimentation à titre gratuit avec le centre de recherche de LAFARGE, qui définit les modalités de cette expérimentation. Cette convention prendra effet à compter de la date de notification de ladite convention et jusqu'au 30 juin 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le projet d'expérimentation d'une surface dépolluante à base de ciment dans une usine de ventilation du tunnel sous la Croix-Rousse,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le centre de recherche de Lafarge définissant, notamment, les modalités de cette expérimentation.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 juillet 2014.